

Jean-Claude Huot, agent pastoral catholique

Après le départ à la retraite de Christiane Gerber, Jean-Claude Huot a commencé son travail dans notre pastorale œcuménique en septembre 2013. Auparavant, il était le secrétaire romand de l'Action de Carême. Il anime une permanence à Renens, destinée, comme celle de Lausanne, à offrir un soutien aux personnes qui ont des difficultés de travail. Nicole Métral l'a interviewé avant l'été.

Pour permettre à un travailleur d'origine africaine qui s'est retrouvé à la rue, de pouvoir obtenir une certification pour augmenter sa capacité à décrocher un emploi dans le métier qu'il a pratiqué pendant des années dans un pays voisin, Jean-Claude Huot multiplie les appels téléphoniques à des fondations pour réunir la somme qui permettra de financer cette remise à niveau professionnelle. Un coup de pouce modeste, doublé d'un accompagnement suivi pour cet homme brutalement débarqué du monde du travail.

En quatre mois, Jean-Claude Huot a déjà eu plus d'une cinquantaine d'entretiens avec des personnes dans des situations précaires, en recherche désespérée d'un emploi, qu'on a aiguillées vers la permanence de Renens. « On fait tout ce qu'on peut pour appuyer les gens qui viennent ici, explique Jean-Claude Huot, je ne suis hélas ni magicien ni assistant social mais simple aumônier. J'apporte une aide concrète pour aider les gens à s'intégrer dans le marché du travail à court terme, je leur donne un coup de main pour toute la paperasse qu'il leur faut décrypter et remplir. On fait ce qu'on peut et pour le reste, qui ne nous appartient pas, il faut faire confiance à la grâce de Dieu. Je crois à la construction d'un autre monde solidaire, je crois que la présence aux côtés des travailleurs est une tâche de l'ensemble de l'Église. L'Église doit montrer du doigt le problème de fond, les dérives d'une mondialisation qui se fait sur le dos des plus pauvres et des travailleurs les plus démunis qu'on jette quand on n'en a plus besoin, cette course frénétique au développement sans fin qui se fait sans tenir compte de l'environnement ».

Jean-Claude Huot s'est forgé une conscience sociale très jeune, d'abord en militant au sein du Mouvement international des étudiants catholiques, puis en travaillant



Jean-Claude Huot à Renens dans son lieu d'accueil.

©Pierre Farron

au Centre catholique de Radio-Télévision (CCRT) et, en 1988, à la Commission Justice et Paix de la Conférence des évêques suisses. Il s'engage en 2002 à La Déclaration de Berne, une ONG qui milite pour une économie plus sociale et solidaire, un commerce équitable et des conditions de travail dignes. De 2007 à 2013, il devient le secrétaire romand d'Action de Carême, œuvre d'entraide catholique. Enthousiaste inlassable dans ses engagements, Jean-Claude Huot sait qu'il ne peut pas porter toute la misère du monde sur ses épaules mais tient plus que jamais à lutter aux côtés de ceux qui sont porteurs de leur libération. ♦

Propos recueillis par
Nicole Métral

Une entreprise exemplaire

Depuis 2004, j'accompagne Bilal, un jeune originaire de Macédoine où il est né en 1995 et où il a passé la première partie de son enfance. Ici son parcours scolaire est ardu, vu ses lacunes dans plusieurs disciplines dont le français. Cependant, Bilal est très travailleur et persévérant. Il fréquente la bibliothèque et la lecture l'aide à améliorer son français écrit. Malgré son courage et sa bonne volonté, il termine l'école obligatoire avec un important retard sur la plupart des autres jeunes.

Il effectue ensuite plusieurs stages, dont un excellent chez Swisspro, une entreprise d'électricité, où il est engagé comme apprenti pour y faire une formation d'électricien de montage. Malheureusement, les cours théoriques, notamment en mathématique et en électricité, s'avèrent trop difficiles pour lui. Quelques mois après ses débuts, il devient clair que, malgré tous ses efforts, il ne pourra pas réussir sa 1^{re} année.

J'ai alors un long téléphone avec M^{me} Véronique Puhlmann, la responsable des ressources humaines de l'entreprise, pour m'informer de sa situation. Elle me dit que, vu

la qualité de son travail pratique, l'entreprise va lui proposer d'interrompre ses cours pour les remplacer par des cours d'appui en mathématique et en électricité. Ceci devrait lui donner de meilleures chances l'année suivante, lorsqu'il refera sa 1^{re} année d'apprentissage. Il fait des progrès en mathématiques mais l'électricité et ses nombreuses formules abstraites continuent à lui poser de sérieux problèmes. En accord avec son entreprise, il décide alors de changer d'orientation. Grâce à son dynamisme et à la suite d'un stage réussi, il trouve rapidement une place d'apprentissage de vendeur dans un magasin d'informatique.

J'ai tenu à prendre contact avec M^{me} Puhlmann pour la remercier du soutien apporté par son entreprise à Bilal. En effet, dans bien d'autres endroits, on aurait simplement mis fin à son contrat d'apprentissage sans trop se préoccuper de la suite. Le soutien reçu chez Swisspro, dont il a su profiter au maximum, a donné à Bilal de bonnes chances de réussite dans son nouveau parcours. ❖

Pierre Farron

Quand le cadre de travail est problématique

Il m'arrive, lorsque cela semble judicieux, de proposer une rencontre réunissant un employeur et une personne employée en difficulté. Dans cette rencontre, je cherche à favoriser une compréhension mutuelle, dans le respect des deux parties et, bien sûr, du secret professionnel. Une telle démarche peut contribuer à une meilleure communication entre les deux parties et conduire à d'importantes améliorations. Parfois, les résultats sont moins évidents. Néanmoins le cheminement qui a été vécu est toujours utile.

Ainsi, il y a un an environ, un collègue, pasteur dans une petite ville du canton, m'a contacté au sujet de la situation difficile d'une employée de sa commune. J'ai rencontré cette dame peu après. Son travail la mettait en contact avec de nombreuses personnes, ce qu'elle appréciait.

Malheureusement, son cadre de travail était très désordonné: son horaire morcelé à l'extrême la mobilisait toute la semaine alors qu'elle n'était engagée qu'à mi-temps. Cela créait des tensions entre sa vie privée – elle est mère de famille – et sa vie professionnelle. De plus elle souffrait d'une planification très difficile de ses vacances, de nombreuses heures supplémentaires difficiles à reprendre et d'un manque de concertation au sein de son équipe de travail.

Avec son accord, j'ai pris rendez-vous avec les responsables de sa commune pour une rencontre à laquelle l'employée a participé. Cet entretien a été difficile. Tout en reconnaissant la légitimité des préoccupations de l'employeur, je me suis efforcé de faire comprendre à ses représentants, non sans peine, leurs responsabilités vis-à-vis de leur employée. Cette réunion a cependant débouché sur des améliorations tangibles pour elle. Son horaire est aujourd'hui moins morcelé. Elle peut reprendre ses heures supplémentaires et fixer ses vacances dans de meilleures conditions. Néanmoins, il reste encore passablement de désordre dans son cadre de travail. Parfois cette dame perd le moral. Mon travail d'accompagnement se poursuit. ❖

Pierre Farron



Marianne Chevalier, bénévole à la Permanence Trav'aïe

La Permanence Trav'aïe, Marianne Chevalier, assistante sociale, la connaissait bien pour s'y être adressée lorsqu'elle a eu des difficultés dans son travail. C'est tout naturellement qu'elle s'est engagée ensuite comme bénévole à la permanence lausannoise, en janvier 2007, sachant à quel point l'écoute attentive des travailleurs en souffrance peut leur redonner leur dignité.

«Écouter et reconnaître les travailleurs en souffrance est important pour les aider à se reconstruire. Les gens qui se présentent à la permanence et qui cherchent un emploi n'ont souvent aucun certificat, aucun diplôme, même pas une attestation de travail. On les aide dans la mesure du possible en leur donnant des directives pour qu'ils puissent suivre un cours de rattrapage en vue d'obtenir un certificat qui leur ouvrira des portes ou de voir avec leur ORP s'ils peuvent obtenir un cours. Actuellement, on reçoit aussi des Portugais, des Espagnols et des Italiens qui cherchent du travail en Suisse. Ils ont tout perdu dans leur pays, emploi, logement, économies. Mais ici, on n'a souvent pas d'emploi à leur proposer. Ils se retrouvent à la rue. Leur situation est dramatique. De plus, ils doivent retourner chez eux si, après trois mois, ils n'ont toujours pas trouvé de travail.

D'un autre côté, parmi les personnes établies ici, certains demandeurs d'emploi au bout du rouleau dépriment et nous disent qu'ils ont l'impression de n'être plus rien. On leur conseille de se faire aider sur le plan psychologique. Les demandeurs d'emploi qui ont un problème psychologique ont encore moins de chance d'être engagés, il y a un réel manque de respect des gens en difficulté médicale. Et on sait que peu d'employeurs sont prêts à engager ces personnes. Les personnes qui viennent chez nous ne se sentent souvent pas entendues et soutenues par leur conseiller ORP. Dans cet organisme, elles ont parfois même l'impression d'être mal reçues!



Marianne Chevalier, en 2009, avec l'équipe qui animait la Permanence Trav'aïe à ce moment-là: César Bachmann, Pierre Farron et François Royer (décédé en octobre 2013).

Avec la nouvelle loi sur le chômage, après une année ils passent à l'aide sociale pour autant qu'ils n'aient plus que 4000 fr. sur leur compte (exception faite, sauf erreur, pour les personnes de plus de 55 ans) tout en étant encore en recherche de travail.

On se rend compte aussi que les personnes sans diplôme mais avec 25, 30, 40 ans d'expériences et des compétences certaines ont peu de chance de se

réinsérer. Il ne faut pas oublier qu'à l'époque bien des familles ne pouvaient pas entretenir leurs enfants le temps de l'apprentissage et ces derniers devaient donc travailler sans pouvoir se former. Actuellement la société rejette cette catégorie de la population, ce qui est pour moi scandaleux. On n'est une personne reconnue qu'avec un CFC mais surtout avec un titre universitaire. Oui il y a quelques projets destinés à leur donner la possibilité de faire leur diplôme mais ils ne concernent qu'une petite catégorie d'entre eux. Lorsque l'on voit dans les journaux que le chômage baisse, c'est une douce illusion car on ne compte pas tous ceux qui ont dû quitter le chômage et s'inscrire à l'aide sociale ou utiliser leurs économies avant d'y avoir droit.» «Il faut une certaine force de caractère, avoue Marianne Chevalier, pour ne pas prendre sur soi toutes les situations lourdes qu'on nous confie». Mais quand une personne retrouve du travail et vient nous le dire, c'est un cadeau formidable pour nous! Mais on ne peut hélas pas faire «des miracles». Marianne Chevalier est désormais à la retraite et s'apprête à s'installer en Belgique où elle a son cercle d'amis et où la vie est un peu moins chère. «C'est sûr, j'aurais continué comme bénévole à la Permanence Trav'aïe si je n'avais pas décidé de partir, parce que je m'y suis sentie heureuse de pouvoir aider les autres.» ❖

Propos recueillis par
Nicole Métral

Oser résister: un chemin ouvert

Le Forum œcuménique romand Monde du travail de novembre 2013 avec pour thème «Oser résister pour rester digne». Le Dr Davor Komplita, rendant compte de son travail de psychiatre du travail, a souligné la dureté des rapports de travail et des méthodes actuelles de direction du personnel. Les 70 participants ont, eux aussi, fait état de souffrances au travail lourdes à porter. Dès lors, pour offrir un temps d'arrêt dont Pierre Farron relevait l'importance et plusieurs participants le besoin, il fallait réagir. La Pastorale œcuménique dans le monde du travail a donc proposé aux participants vaudois de se réunir pour discuter d'un suivi à ce Forum. De cet échange trois démarches sont nées durant le printemps 2014.

Un groupe d'écoute active, accompagné par Michelle Deschenaux, est ouvert à toute nouvelle personne intéressée. Par l'écoute mutuelle, il offre un espace de confiance et de respect qui aide à affronter les difficultés.

Un groupe de révision de vie animé par Jean-Claude Huot permet, par l'échange mutuel, de passer du constat à l'agir en confrontant le vécu aux valeurs qui nous habitent et au message de l'Évangile. Un groupe de réflexion conduit par Pierre Farron, après un temps consacré à la souffrance au travail abordera depuis cet automne la notion de dignité au travail. Ces démarches sont ouvertes à toute personne intéressée.

Jean-Claude Huot

Salaire minimum: et maintenant ?

Au-delà du résultat du vote, les questions non résolues sont celles qui retiennent notre attention. Comment faire comprendre que la manière dont on traite des personnes, souvent des femmes, qui travaillent à plein temps sans obtenir un salaire suffisant concerne nos valeurs fondamentales ?

Dans un document de réflexion, le Conseil de notre pastorale a cherché à susciter une réflexion à ce sujet en publiant une déclaration qui reste d'actualité. Vous pouvez la télécharger sur le site [mondedutravail.eerv.ch], en voici un extrait :

Comme chrétiens, nous refusons de réduire le salaire à sa seule dimension économique. Le salaire fait partie d'une activité humaine, le travail, qui est de nature relationnelle. Un salaire conçu uniquement comme le paiement d'une prestation, fixé selon la seule logique du marché, nie cette dimension fondamentale et la dignité de la personne qui travaille. Cette dignité est incompressible: elle ne peut pas être marchandée. La dignité humaine est une valeur fondamentale non seulement pour les chrétiens mais aussi pour toutes les personnes qui respectent la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Les réflexions éthiques n'ont malheureusement eu que bien peu de place dans la campagne qui a précédé cette votation. Quant aux craintes, légitimes (!), de certaines petites entreprises et des milieux agricoles, elles n'ont guère été prises en considération par les partisans de l'initiative. Ainsi, il est frappant de constater que l'alinéa de l'initiative qui prévoyait des exceptions possibles, négociées entre partenaires sociaux, pour les secteurs où l'initiative aurait été trop difficile à appliquer, n'a été relevé par presque personne. Seule la petite association vaudoise EMDT-Église et Monde du Travail a essayé de mettre cet élément en évidence ! L'initiative a été refusée mais la question des trop bas salaires de plus de 370 000 personnes (selon l'Office fédéral de la statistique, cité par le CSP dans son bulletin de décembre), dont 70 % de femmes, reste posée. Aurons-nous le courage de continuer à interpeller nos Églises et notre société à ce sujet ? ❖

Pierre Farron

Travailler Ensemble ?

Ce sera le thème du prochain Forum œcuménique romand Monde du Travail que nous aborderons avec **Alain Max Guénette**, professeur en ressources humaines et le pasteur **Jean-Pierre Thévenaz**, théologien et éthicien

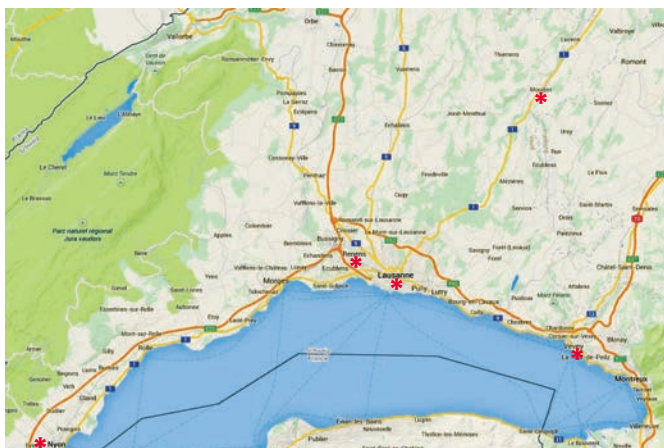
Samedi 22 novembre, de 9h30 à 16h30
au CUC, Bd de Grancy 29, Lausanne

Organisation: Mouvement franciscain, Communauté romande de l'apostolat des laïcs, CTC-Communauté des travailleurs chrétiens, Évangile et Travail (Genève), Association EMDT-Église et Monde du travail, Pastorale œcuménique dans le monde du travail.

Participation gratuite. Inscriptions jusqu'au 12 novembre auprès de Jean-Louis Crétin :
jean-louis.cretin@eglisettravail.ch ou 077 460 91 48

Permanences dans le canton

À Lausanne, la Permanence Trav'aïe, animée par Pierre Farron et des bénévoles compétentes, poursuit son activité depuis 2003. Jean-Claude Huot anime une permanence à Renens. Dans plusieurs régions, des permanences d'accueil œcuméniques pourront maintenant aussi accueillir, avec notre collaboration, des personnes qui ont des difficultés de travail. Vous trouverez des informations à ce sujet sur nos sites internet. ❖



Des lieux d'accueil pour les personnes qui ont des difficultés de travail déjà à Lausanne, Renens, Nyon, Vevey et Moudon.

Difficultés de travail ?

Deux lieux où vous pouvez recevoir un soutien gratuit, en toute confidentialité:

* à Lausanne

La Permanence Trav'aïe! ouverte le jeudi de 17 h à 18 h (on peut prolonger jusqu'à 19 h si nécessaire) à la salle de paroisse de Saint-Laurent, sous l'église. Sans rendez-vous.
Contacts: Pierre Farron, 021 331 57 18 ou pierre.farron@eerv.ch

* à Renens

La Permanence Monde du Travail, ouverte le mardi de 11 h à 13 h ou sur rendez-vous.
Av. du 14-Avril 34, au 1^{er} étage. TL: ligne 17, Renens Hôtel-de-Ville.
Contacts: Jean-Claude Huot, 021 671 22 38 ou jean-claude.huot@cath-vd.ch

Sites internet

Pour trouver des informations au sujet de nos activités:
[mondedutravail.eerv.ch] et [cath-vd.ch/mondedutravail]